

Instantané de données sur l'itinérance : analyse du nombre d'entrées d'utilisateurs dans les refuges au Canada de 2018 à 2022

Présentation

La présente analyse décrit l'entrée d'utilisateurs dans les refuges au sein du système de refuges d'urgence au Canada entre 2018 et 2022. L'entrée correspond au rythme auquel les personnes entrent dans le système de refuges pour la première fois. L'analyse permet de comprendre comment les entrées ont influencé les tendances en matière d'utilisation des refuges au cours de cette période. Elle peut aider à mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de réduction de l'itinérance et fournir des indications sur la manière de travailler en amont pour prévenir celle-ci.

L'analyse porte également sur l'itinérance chronique parmi les utilisateurs de refuges nouvellement et précédemment enregistrés, ainsi que sur les différences en matière de durée de séjour.

Données et méthodes

La période d'étude pour cette analyse est du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022.

Les données sur l'entrée ont été calculées à partir des données fournies par un sous-ensemble de communautés pour lesquelles il existait une couverture complète¹ du système de refuges d'urgence permanents pendant trois années consécutives. Les données ont été recueillies par les fournisseurs de services à l'aide du [Système d'information sur les personnes et les familles sans abri \(SISA\)](#) et par l'entremise de partenariats sur l'échange de données avec des administrations qui utilisent d'autres systèmes de gestion de l'information sur l'itinérance.

L'ensemble de données de 2022 des communautés pour lesquelles il existait une couverture complète des données comprenait 47 098 personnes uniques dans 17 communautés et 316 refuges, ce qui représente 37,7 % de la capacité nationale des refuges d'urgence. Bien que cet échantillon représente une part importante des expériences des utilisateurs de refuges, il est possible que certaines tendances régionales ne soient pas prises en compte. Comme ces résultats ne comprennent pas les séjours en refuge en dehors des communautés sélectionnées, les expériences des utilisateurs de refuges compris dans cet ensemble de données mais qui ont eu accès à des refuges situés dans d'autres communautés ne seront pas intégrées dans les résultats. Une liste des communautés incluses dans l'analyse est fournie dans l'annexe ci-dessous à titre de référence.

Pour déterminer le nombre d'entrées, les utilisateurs de refuge ont été classés en deux catégories : nouvellement enregistré ou précédemment enregistré dans le système de refuges, comme suit :

- précédemment enregistré : un utilisateur de refuge était considéré comme précédemment enregistré dans le système de refuges s'il avait effectué des séjours avant 2022 au cours de la période d'étude;

¹ Pour que la couverture soit complète, plus de 85 % des lits dans les refuges d'urgence d'une communauté doivent être représentés dans l'ensemble des données fédérales sur toute la période de l'étude.

- **nouvellement enregistré** : un utilisateur de refuge était considéré comme nouvellement enregistré dans le système de refuges si son premier séjour dans un refuge au cours de la période d'étude avait eu lieu en 2022.

Pour que l'on considère une personne comme nouvellement enregistrée, son premier jour dans un refuge devait dater de 2022. Les utilisateurs de refuges qui avaient séjourné dans un refuge avant 2022 ont été considérés comme précédemment enregistrés. Si leur premier séjour en refuge se poursuivait en 2022, ces personnes étaient considérées comme déjà enregistrées puisque celui-ci avait commencé avant 2022.

Résultats de la recherche

Parmi les 47 098 personnes uniques qui ont eu accès à un refuge en 2022, 25 216 (53,5 %) étaient nouvellement enregistrées dans le système de refuges.

Figure 1 : Entrées en 2022

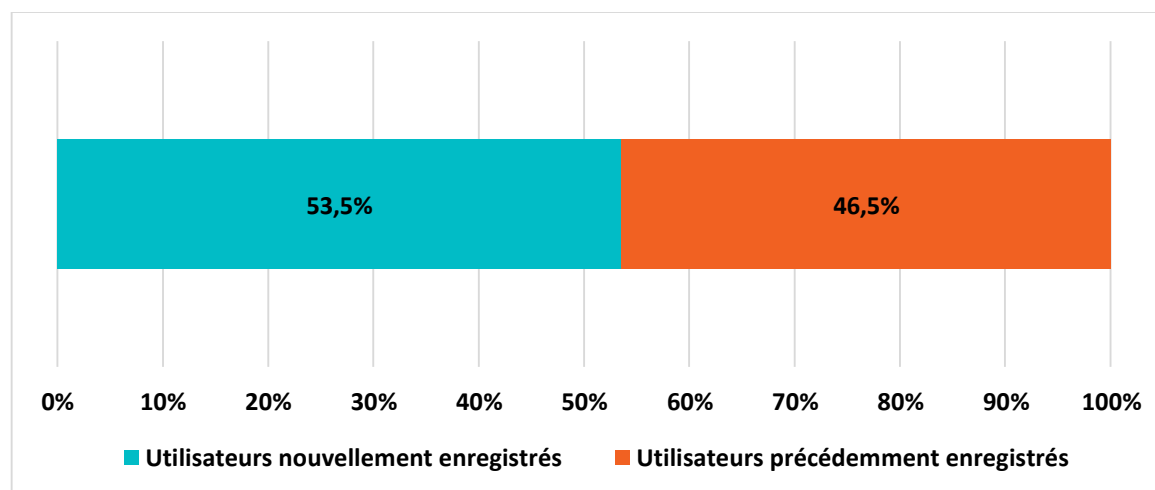


Figure 1 – Version textuelle

Entrées	Utilisateurs nouvellement enregistrés	Utilisateurs précédemment enregistrés
Pourcentage	53,5 %	46,5 %

Analyse annuelle et trimestrielle du nombre d'entrées de 2018 à 2022

Sur les 17 communautés pour lesquelles il existe une couverture complète des données pour 2022, sept ont satisfait aux critères de couverture des données pour la période de 2018 à 2022. Ce sous-ensemble de communautés a été utilisé pour analyser les tendances annuelles et trimestrielles en ce qui concerne le nombre d'entrées.

En général, la majorité des utilisateurs de refuges étaient nouvellement enregistrés dans le système de refuges. Toutefois, ce n'est pas le cas en 2020, où la majorité des utilisateurs de refuges étaient précédemment enregistrés.

Figure 2 : Nombre annuel d'entrées de 2018 à 2022

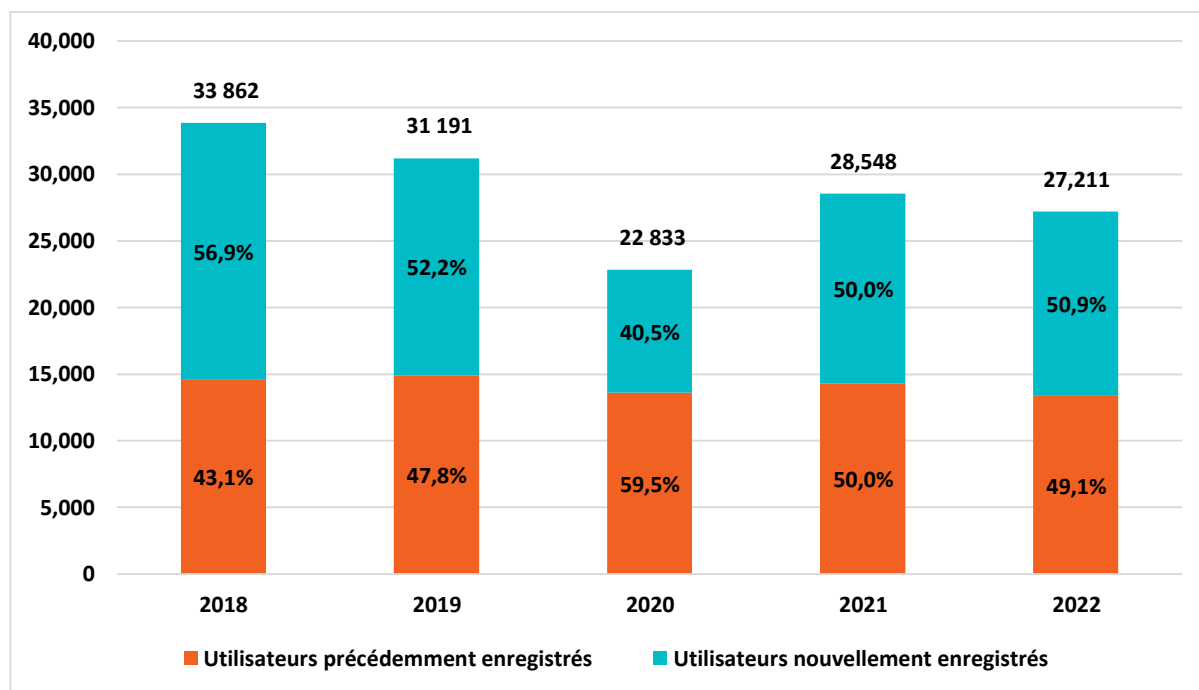


Figure 2 – Version textuelle

Année	Utilisateurs nouvellement enregistrés	Utilisateurs précédemment enregistrés
2018	56,9 %	43,1 %
2019	52,2 %	47,8 %
2020	40,5 %	59,5 %
2021	50,0 %	50,0 %
2022	50,9 %	49,1 %

La répartition trimestrielle de la tendance annuelle pour les utilisateurs de refuges nouvellement enregistrés est présentée ci-dessous. Le nombre d'utilisateurs de refuges nouvellement enregistrés a considérablement diminué au cours du deuxième trimestre de 2020, la capacité d'accueil des refuges ayant été réduite en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 imposées dans l'ensemble du pays. Les mesures temporaires visant à répondre à la pandémie, telles que la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et les moratoires sur les expulsions, peuvent avoir entraîné une réduction supplémentaire du nombre d'entrées. Le nombre d'utilisateurs de refuges nouvellement enregistrés est revenu en 2021 à son niveau d'avant la pandémie, lorsque la capacité des abris d'urgence a été rétablie et que les mesures liées à la pandémie ont pris fin².

Il semble y avoir une tendance à la baisse après la pandémie à partir du troisième trimestre de 2021, le nombre d'utilisateurs de refuges nouvellement enregistrés passant de 3 915 à 3 095 au dernier trimestre de 2022.

² Instantané de données sur l'itinérance : Le point sur l'Étude nationale sur les refuges 2021

Dans l'ensemble, le nombre d'utilisateurs de refuges nouvellement enregistrés a considérablement diminué entre 2018 et 2022, passant de 5 136 utilisateurs au troisième trimestre 2018 à 3 095 au dernier trimestre 2022. [Le point sur l'Étude nationale sur les refuges 2022](#) indique que le nombre estimé d'utilisateurs de refuges d'urgence dans les années qui ont suivi la pandémie est également considérablement plus faible qu'avant la pandémie, de sorte que cette tendance à la baisse constatée pour les utilisateurs de refuges nouvellement enregistrés reflète la tendance générale pour tous les utilisateurs de refuges d'urgence.

Figure 3 : Nombre trimestriel d'entrées d'utilisateurs de refuges nouvellement enregistrés de 2018 à 2022

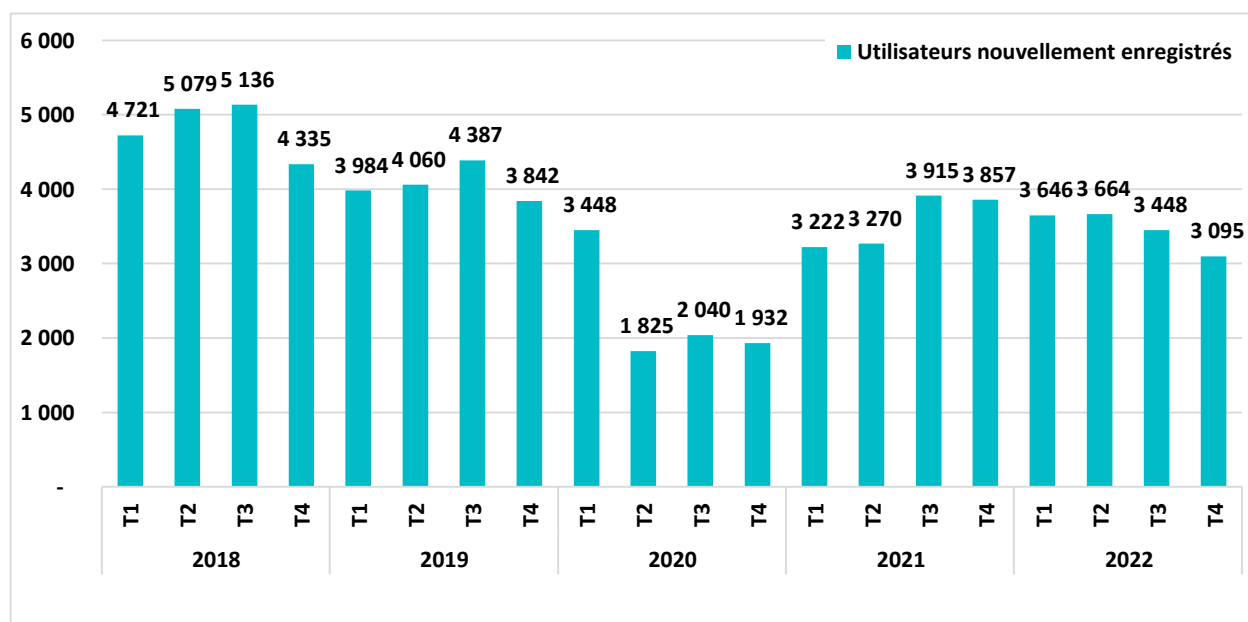


Figure 3 – Version textuelle

Année	Trimestre	Utilisateurs nouvellement enregistrés
2018	T1	4 721
	T2	5 079
	T3	5 136
	T4	4 335
2019	T1	3 984
	T2	4 060
	T3	4 387
	T4	3 842
2020	T1	3 448
	T2	1 825
	T3	2 040
	T4	1 932
2021	T1	3 222
	T2	3 270

2022	T3	3 915
	T4	3 857
	T1	3 646
	T2	3 664
	T3	3 448
	T4	3 095

Entrées et itinérance chronique

Les utilisateurs de refuges ont été considérés comme étant en situation d'itinérance chronique s'ils remplissent au moins l'un des critères suivants :

- Chronicité aiguë : utilisation des refuges pendant six mois (180 jours) ou plus au cours de la dernière année;
- Instabilité prolongée : séjour dans des refuges au moins une fois au cours de chacune des trois dernières années.

Les utilisateurs de refuges ont été classés en quatre groupes distincts :

- chronicité aiguë seulement;
- instabilité prolongée uniquement;
- itinérance chronique combinée (à la fois la chronicité aiguë et l'instabilité prolongée);
- pas d'itinérance chronique.

Selon le rapport [instantané de données sur l'itinérance : analyse de l'itinérance chronique parmi les utilisateurs de refuges au Canada de 2017 à 2021](#), le taux total d'itinérance chronique parmi les utilisateurs de refuges en 2022 était de 29,8 %. Parmi les utilisateurs de refuges nouvellement enregistrés, 6,5 % étaient en situation d'itinérance chronique. En comparaison, 56,7 % des utilisateurs de refuges précédemment enregistrés étaient en situation d'itinérance chronique.

Cependant, comme la définition de l'itinérance chronique dépend de la durée du séjour, les utilisateurs de refuges nouvellement enregistrés ne pouvaient pas répondre aux critères d'instabilité prolongée ni d'itinérance chronique combinée. Ainsi, les 6,5 % des utilisateurs de refuges nouvellement enregistrés qui étaient en situation d'itinérance chronique entrent dans la catégorie des personnes en situation de chronicité aiguë.

Parmi les utilisateurs de refuges précédemment enregistrés, 24,1 % ont connu une chronicité aiguë. 18,4 % ont connu une instabilité prolongée et 14,2 % une situation d'itinérance chronique combinée.

Figure 4 : La chronicité aiguë et l'instabilité prolongée parmi les utilisateurs de refuges nouvellement et précédemment enregistrés en 2022

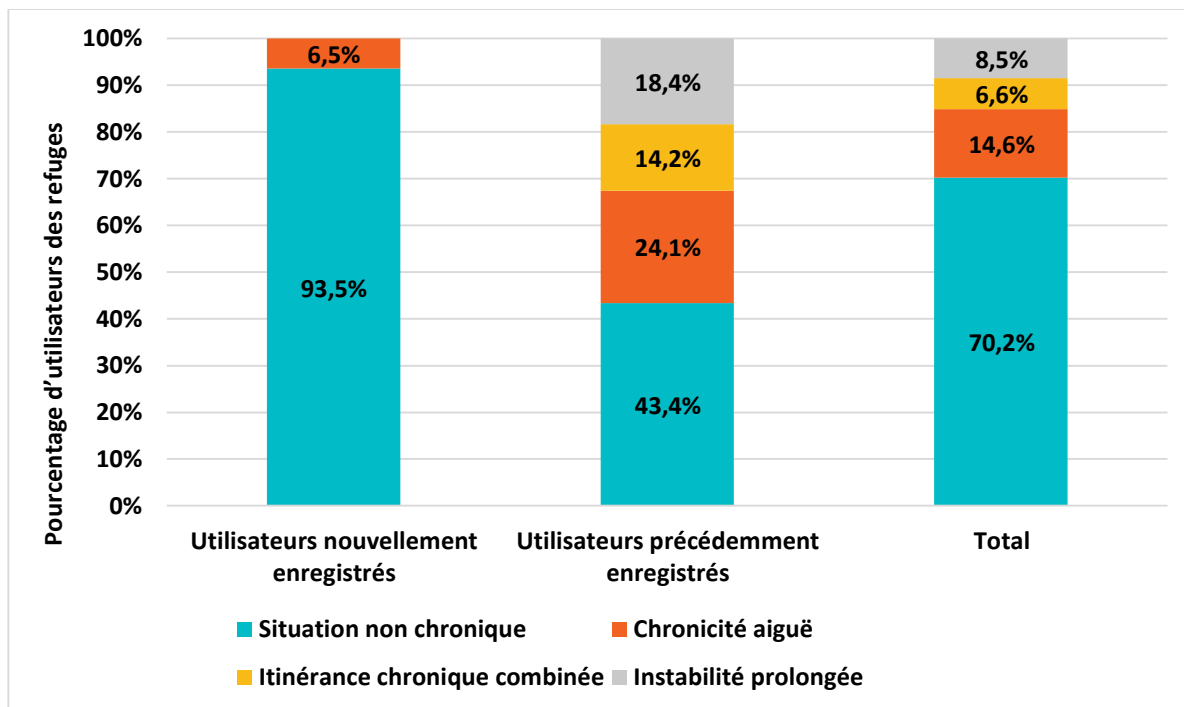


Figure 4 – Version textuelle

Situation chronique	Utilisateurs nouvellement enregistrés	Utilisateurs précédemment enregistrés	Total
Situation non chronique	93,5 %	43,4 %	70,2 %
Chronicité aiguë	6,5 %	24,1 %	14,6 %
Itinérance chronique combinée	0,0 %	14,2 %	6,6 %
Instabilité prolongée	0,0 %	18,4 %	8,5 %

Analyse de la durée du séjour

Les utilisateurs précédemment enregistrés ont passé en moyenne beaucoup plus de jours dans les refuges que les usagers nouvellement enregistrés. Au cours de la période d'étude, soit de 2018 à 2022, la durée médiane du séjour pour chaque groupe a été déterminée comme suit :

- Utilisateurs de refuges nouvellement enregistrés : 21 jours;
- Utilisateurs de refuges précédemment enregistrés : 202 jours.

Pour obtenir de plus amples détails sur la durée de séjour dans les refuges, veuillez consulter le rapport [Aperçu des données sur l'itinérance : Le point sur l'Étude nationale sur les refuges 2022](#).

Analyse démographique

Une analyse démographique de l'échantillon a montré des résultats similaires à ceux des analyses de l'itinérance chronique, les utilisateurs de refuges nouvellement enregistrés présentant des résultats similaires à ceux des utilisateurs de refuges qui ne sont pas en situation d'itinérance chronique. Un

tableau comparant les proportions d'utilisateurs de refuges nouvellement enregistrés et précédemment enregistrés est fourni dans l'annexe ci-dessous.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation des refuges par les différents groupes démographiques, veuillez consulter les rapports [Instantané de données sur l'itinérance : analyse de l'itinérance chronique parmi les utilisateurs de refuges au Canada de 2017 à 2021](#) et [Aperçu des données sur l'itinérance : Le point sur l'Étude nationale sur les refuges 2022](#).

Principales constatations

- En 2022, plus de la moitié (53,5 %) des utilisateurs de refuges étaient nouveaux dans le système des refuges.
- Une analyse annuelle pour la période de 2018 à 2022 montre qu'une majorité d'utilisateurs de refuges étaient nouveaux dans le système de refuges pour la plupart des années, à l'exception de 2020, où 59,5 % des utilisateurs de refuges avaient déjà été enregistrés au cours d'autres années.
 - Une ventilation trimestrielle de l'analyse annuelle pour les utilisateurs de refuges nouvellement enregistrés montre une baisse substantielle des utilisateurs de refuges nouvellement enregistrés au deuxième trimestre 2020, tandis que ce nombre augmente tout au long de l'année 2021. Le nombre d'utilisateurs de refuges nouvellement enregistrés a globalement diminué entre 2018 et 2022.
 - La baisse substantielle du nombre d'utilisateurs de refuges nouvellement enregistrés en 2020 est probablement due aux mesures liées à la pandémie de COVID-19, qui ont entraîné une réduction de la capacité des refuges, ainsi qu'aux mesures d'urgence telles que la PCU et les moratoires sur les expulsions.
- Parmi les utilisateurs de refuges nouvellement enregistrés, 6,5 % étaient en situation d'itinérance chronique. En particulier, ces personnes se trouvaient en situation de chronicité aiguë seulement, en raison de la nature de la définition de la chronicité aiguë et du statut d'utilisateur nouvellement enregistré. Parmi les utilisateurs précédemment enregistrés, 24,1 % se trouvaient en situation de chronicité aiguë, 18,4 % en situation d'instabilité prolongée et 14,2 % en situation d'itinérance chronique combinée.
- Les utilisateurs précédemment enregistrés ont en moyenne passé plus de temps dans les refuges, avec un séjour d'une durée médiane de 202 jours. En comparaison, la durée médiane du séjour des utilisateurs nouvellement enregistrés était de 21 jours.

Un tableau récapitulatif (tableau 1) présentant les taux estimés d'entrées parmi les différentes populations démographiques ainsi qu'une liste des communautés incluses dans cette analyse figurent en annexe.

Pour en savoir plus

En savoir plus sur la recherche sur l'itinérance.

Si vous avez des questions au sujet de ce rapport, communiquez avec nous.

Annexe

Comparaison des taux d'entrées au sein de chaque population

Tableau 1 : Résumé des taux d'entrées parmi des populations spécifiques en 2022

	Pourcentage d'utilisateurs de refuges nouvellement enregistrés	Pourcentage d'utilisateurs de refuges précédemment enregistrés
Enfants (de 0 à 16 ans, accompagnés)	68,1 %	31,9 %
Jeunes (de 13 à 24 ans, non accompagnés)	60,4 %	39,6 %
Adultes (de 25 à 49 ans)	52,6 %	47,4 %
Adultes plus âgés (de 50 à 64 ans)	45,6 %	54,4 %
Aînés (65 ans et plus)	52,1 %	47,9 %
Hommes	52,0 %	48,0 %
Femmes	59,2 %	40,8 %
Autre identité de genre	57,3 %	42,7 %
Non-Autochtones	56,1 %	43,9 %
Autochtones	50,3 %	49,7 %
Non-ancien combattants	58,4 %	41,6 %
Ancien combattants	52,7 %	47,3 %
Citoyens canadiens	54,1 %	45,9 %
Résidents permanents/immigrants	61,8 %	38,2 %
Réfugiés/demandeurs d'asile	78,3 %	21,7 %
Titulaires d'un visa	84,3 %	15,7 %

Liste des communautés incluses dans l'analyse

Nous tenons à remercier les communautés qui ont fourni les données de qualité qui ont permis de réaliser cette analyse.

- Halifax
- Kamloops
- Kelowna
- Moncton
- Nelson
- Région de Niagara
- Ottawa
- Région de Peel

- Peterborough
- Prince George
- Saint John
- Sault Ste. Marie
- Toronto
- Vancouver
- Région de Waterloo
- Wellington-Guelph
- Région de York